



PLAQUETTE D'INFORMATIONS

L'allocation temporaire d'invalidité (FPH)

Support

- Power point
- Tableau blanc
- Cas pratiques

Public

- Personnel des ressources humaines

Prérequis

- Aucun

Evaluation

- Test de connaissances en début et fin de formation
- Recueil des attentes des participants
- Evaluation de la satisfaction

Méthodes pédagogiques

- Réflexion de groupe
- Apports théoriques
- Etude de cas

Profil de l'intervenant

- Juriste spécialisée en droit de la fonction publique

Les + de cette formation

- Interactive et dynamique
- S'appuie sur l'expérience du formateur
- Nombreux apports théoriques et étude de cas pratiques

PROGRAMME ET TARIF

Formation

L'allocation temporaire d'invalidité (FPH)

Présentation et contexte

- Formation s'adressant à tout personnel ayant besoin de gérer les demandes d'ATI

Objectifs

- Connaître les conditions d'obtention de l'ATI
- Maîtriser la gestion de l'ATI
- Connaître les actualités du statut de la fonction publique

Accessibilité

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
- Pour toute information vous pouvez contacter : RIPERT Jennifer (institut.formation.res@gmail.com). RES étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Lieu :

- Intra

Contact

- Jennifer RIPERT (institut.formation.res@gmail.com)

Durée et tarifs

- Tarif : 1000 €
- Durée : 1 jour - 6 heures -

Délai d'accès et modalités

- Délai : entre 1 et 12 mois
- Modalités : inscription par mail (institut.formation.res@gmail.com)

SCENARIO PEDAGOGIQUE

JOUR 1

La gestion de l'ATI

Objectifs	Thèmes	Outils
Conditions d'obtention	La définition de l'ATI Les conditions d'attribution Actualité	Support PPT Apports théoriques
Traitement de la demande	Date et modalités de la demande Traitement de la demande Actualité	Support PPT Apports théoriques Etude de cas
Le suivi de l'ATI	Durée d'attribution Montant Révision Demande d'annulation de l'ATI	Support PPT Apports théoriques